



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/35/321
10 juillet 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Point 61 o) de la liste préliminaire^x

LE DEVELOPPEMENT ET LA COOPERATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE

Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et
renouvelables

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 3	2
II. ETAT D'AVANCEMENT DES PREPARATIFS A CE JOUR	4 - 13	3

ANNEXES

- I. Fourniture d'une assistance technique aux pays en développement intéressés
- II. Programme d'information
- III. Calendrier des activités préparatoires
- IV. Mandat des groupes spéciaux d'experts

^x A/35/50.

I. INTRODUCTION

1. A sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale a notamment, dans sa résolution 34/190 en date du 18 décembre 1979, prié le Secrétaire général de présenter à l'Assemblée générale, lors de sa trente-cinquième session, un rapport sur les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, où figurent notamment des recommandations concernant un programme détaillé et un calendrier d'activités, ainsi que d'autres mesures - en particulier l'examen des conclusions finales des groupes techniques par le Comité préparatoire - qui peuvent encore être nécessaires pour réaliser pleinement les objectifs de la résolution 33/148 en date du 20 décembre 1978.

2. Par la suite, à sa première session, le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui a été créé en application de cette même résolution, a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa deuxième session, un rapport sur l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence /A/35/43 (Partie I), par. 26, décision 1 (I)/, dans lequel il inclurait des renseignements sur les points suivants :

a) Application du paragraphe 12 de la résolution 34/190 de l'Assemblée générale touchant la question cruciale de la fourniture aux pays en développement intéressés d'une assistance technique en vue de préparer la Conférence, et renseignements sur les demandes formulées par les pays et sur l'assistance fournie en conséquence;

b) Application du paragraphe 14 de la résolution 34/190 touchant le programme d'information destiné à faire prendre conscience au public de l'importance de la Conférence;

c) Application du paragraphe 6 de la résolution 33/148 de l'Assemblée générale concernant la responsabilité d'ensemble, l'orientation et la coordination des contributions des secrétariats des organismes appropriés des Nations Unies aux préparatifs de la Conférence;

d) Calendrier proposé des activités préparatoires;

e) Groupes spéciaux d'experts.

3. Le Comité préparatoire a également décidé de réitérer la recommandation faite par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/190, invitant les gouvernements des Etats Membres à désigner des centres nationaux de coordination dans les meilleurs délais, et a demandé instamment que ces indications parviennent au secrétariat de la Conférence le 31 mars 1980 au plus tard, afin qu'il puisse établir les contacts nécessaires à la poursuite des activités préparatoires /Ibid., décision 4 (I)/.

/...

II. ETAT D'AVANCEMENT DES PREPARATIFS A CE JOUR

4. Le secrétariat de la Conférence prend actuellement, afin de fournir une assistance technique aux pays en développement intéressés, des mesures qui sont décrites dans leurs grandes lignes à l'annexe I ci-après. Une liste des centres de coordination désignés par les Etats Membres va être publiée dans un document séparé de manière à pouvoir être consultée plus facilement. La liste sera mise à jour périodiquement, selon que de besoin.
5. Un rapport intérimaire concernant le programme d'information, et où sont récapitulés les travaux déjà réalisés et les activités en cours, figure à l'annexe II.
6. Le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale assurera la responsabilité d'ensemble, l'orientation et la coordination des contributions à la Conférence des secrétariats des organismes concernés des Nations Unies. Comme le signale le rapport du Secrétaire général (A/34/585), le Directeur général a créé un Comité de coordination composé de hauts fonctionnaires des services intéressés du Siège; le Comité aura pour fonctions de coordonner, au sein de l'ONU, les préparatifs et les contributions d'ordre technique des différents services et organismes, y compris les commissions régionales. A ce jour, le Comité s'est réuni à cinq reprises.
7. Le Directeur général a, à ce jour, convoqué trois réunions interinstitutions afin de maximiser la coopération entre d'une part les organisations et institutions concernées du système des Nations Unies et d'autre part le secrétariat de la Conférence. Une quatrième réunion interinstitutions aura lieu en automne 1980 afin de prévoir les dispositions à prendre comme suite à la deuxième session du Comité préparatoire. On prévoit d'autres réunions interinstitutions à intervalles réguliers, en sorte que les organisations concernées du système des Nations Unies participent pleinement aux préparatifs de la Conférence et à la Conférence elle-même.
8. Des consultations officieuses auront lieu avec les institutions concernées au cours de la deuxième session du Comité préparatoire, et une réunion interinstitutions - qui aura lieu à la fin de septembre ou au début d'octobre 1980 - permettra de poursuivre le processus de coordination interinstitutions des préparatifs de la Conférence, compte tenu des recommandations qu'aura formulées le Comité préparatoire lors de sa deuxième session. A sa session de novembre 1980, le Comité administratif de coordination sera mis au courant de l'évolution de la situation et, à sa session du printemps 1981, il poursuivra l'examen des questions relatives à la Conférence.
9. Le secrétariat de la Conférence a participé à la réunion des Secrétaires exécutifs des commissions régionales, qui s'est tenue à Santiago (Chili) en février 1980. Y a notamment été abordée la question des exigences à satisfaire en vue des préparatifs au niveau régional. De plus, des représentants du secrétariat de la Conférence ont participé, en mai, aux réunions de l'Equipe spéciale interorganisations sur les objectifs de développement à long terme, lors de l'examen de la question des relations existant entre l'énergie et le développement.

/...

10. Le Comité administratif de coordination a examiné la question des préparatifs de la Conférence lorsqu'il s'est réuni du 31 mars au 2 avril 1980. Le Comité a entendu le Secrétaire général de la Conférence.

11. Enfin, parallèlement aux mécanismes officiels et les complétant, se poursuivent des consultations officieuses très poussées, qui facilitent la coordination des activités préparatoires en cours au sein du système des Nations Unies. A ces consultations participent des membres du Comité de coordination, le secrétariat de la Conférence et de hauts fonctionnaires d'autres organes, organisations et organismes du système des Nations Unies.

12. Le calendrier des activités préparatoires (Annexe III) contient une liste des activités dont l'exécution est envisagée au cours de la période préparatoire.

13. Le projet de mandat pour les groupes spéciaux d'experts dont la création est envisagée figure à l'annexe IV. Le projet a été distribué aux organes, organisations et organismes du système des Nations Unies pour observations et il sera mis à la disposition des groupes techniques.

ANNEXE I

Fourniture d'une assistance technique aux pays en
développement intéressés

1. Le Secrétaire général de la Conférence a abordé la question de la "fourniture d'une assistance technique aux pays en développement intéressés en vue de préparer la Conférence" en prenant pour hypothèse que le secrétariat de la Conférence travaillerait en collaboration très étroite avec les commissions régionales. En conséquence, des fonds ont été proposés aux commissions régionales pour leur permettre d'engager un certain nombre de conseillers régionaux principaux, en plus des fonctionnaires de la classe P-4 qui ont déjà été mis à leur disposition. Les commissions régionales ont organisé pour ces conseillers régionaux principaux un "programme accéléré" dans le cadre duquel ils visiteront les Etats Membres de leur région. Les principaux objectifs de ces visites sont les suivants :

a) Prendre contact avec des fonctionnaires de haut rang et leur fournir des informations de base concernant les objectifs de la Conférence et la tendance générale des travaux préparatoires déjà en cours et des travaux dont la réalisation est envisagée;

b) Encourager les Etats à désigner des centres de coordination, lorsqu'ils ne l'ont pas encore fait;

c) Inviter les gouvernements à communiquer leurs vues au sujet des relations existant entre le processus de préparation au niveau national et les processus de préparation aux niveaux sous-régional et régional;

d) Discuter des principes directeurs communiqués aux Etats Membres par le Secrétaire général de la Conférence concernant les documents nationaux et inviter les gouvernements à donner leur opinion sur l'intérêt de tels documents et sur le plan général de ces documents;

e) Obtenir des indications préalables quant aux besoins éventuels d'assistance technique et faire en sorte que les demandes officielles d'assistance soient envoyées au Secrétaire général de la Conférence par l'intermédiaire des Missions permanentes des Etats auprès de l'Organisation des Nations Unies, à New York.

2. La Commission économique pour l'Amérique latine a réalisé des progrès sensibles, principalement en collaboration avec l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE) et d'autres institutions régionales et sous-régionales intéressées : elle a non seulement pourvu tous les postes qui lui avaient été alloués, mais elle a également envoyé de ses fonctionnaires en visite dans les Etats Membres et a informé le secrétariat de la Conférence des résultats de ces visites. Elle a contribué à la désignation de centres de coordination dans neuf Etats Membres et a reçu des indications préliminaires concernant les éventuelles demandes d'assistance technique qui seraient présentées par certains pays.

/...

3. Les Commissions économiques pour l'Asie occidentale, pour l'Afrique et pour l'Asie et le Pacifique, sont actuellement occupées à pourvoir les postes qui ont été mis à leur disposition.

4. Le Burundi a présenté une demande d'assistance technique directement au Secrétaire général de la Conférence et il est possible qu'au moins trois autres Etats de la région africaine fassent de même. Des mesures administratives ont été prises afin de donner suite à la demande présentée par le Burundi.

5. Les Etats Membres devraient prendre note du fait que, conformément aux dispositions du paragraphe 12 de la résolution 34/190 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général de la Conférence n'est chargé de fournir une assistance technique que pour la préparation de la Conférence; les demandes ordinaires d'assistance technique devraient être présentées conformément aux procédures établies. Le Secrétaire général de la Conférence prendra contact avec les Etats Membres concernés, par l'intermédiaire des conseillers régionaux, et déterminera la nature de l'assistance requise. Il prendra alors contact avec les organisations ou services pertinents du système des Nations Unies pour étudier les voies et moyens de fournir une telle assistance, et il coordonnera toutes les activités dans ce domaine.

ANNEXE II

Programme d'information

1. A la fin de sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale a approuvé un programme d'information relatif à la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, mais avec un budget réduit. L'Assemblée générale a décidé de laisser au secrétariat de la Conférence et aux différents départements du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le soin d'élaborer un nouveau programme dans les limites du budget révisé. C'est ce programme d'information révisé qui est décrit ci-après. La phase la plus active du programme d'information correspondra à la période allant de septembre 1980 à août 1981, mais le programme est déjà en train. Les activités suivantes sont en cours d'exécution :

a) Des contacts directs ont été établis avec des correspondants accrédités à New York et à Genève, et permettront de diffuser des interviews avec des personnes ayant des postes de responsabilité dans le secrétariat de la Conférence, etc. Une dizaine de communiqués de presse ainsi que plusieurs fiches d'information concernant des sujets précis ont été élaborés et diffusés.

b) Un groupe d'étude interorganisations du Comité commun de l'information des Nations Unies a été créé, et un grand nombre d'organismes des Nations Unies se sont engagés à inscrire à leur programme ordinaire d'information des activités concernant la Conférence. Sur la base des informations fournies par les différentes institutions et organisations du système des Nations Unies, on établit actuellement des fiches d'information décrivant les activités de chaque organisation dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

c) Des articles seront rédigés, sur demande, à l'intention de publications spécialisées, telles que L'Énergie, Environmental Conservation, etc.

d) Afin d'encourager les activités au niveau régional, des consultations se poursuivent actuellement avec les personnes responsables des activités d'information dans les commissions économiques régionales;

e) Les centres d'information des Nations Unies du monde entier ont été invités à envoyer leurs suggestions concernant les activités au niveau national; un grand nombre de réponses ont été reçues et font actuellement l'objet d'un examen en vue d'obtenir un financement et d'autres appuis;

f) Une liste de distribution spéciale est en cours d'établissement : elle servira à l'envoi d'éléments spécifiques d'information aux spécialistes des moyens de communications, aux institutions, aux organisations non gouvernementales, etc. Il sera ainsi plus facile de faire parvenir aux groupes et aux personnes qui en ont besoin des informations plus approfondies que celles qui sont destinées au grand public.

g) On a commencé la planification de voyages d'étude et de rencontres au niveau régional;

h) La Division de l'information économique et sociale du Département de l'information a réalisé deux reportages qui seront diffusés par le réseau normal de la Division. D'autres reportages suivront.

i) La publication de l'ONU intitulée Forum du développement a déjà publié et continuera de publier régulièrement des articles sur les thèmes de la Conférence. Earthscan et le Forum du développement vont réaliser en coopération un supplément de 4 pages à la publication Forum du développement consacré aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables puis une brochure s'adressant à un public spécialisé. Le supplément paraîtra en été 1980.

j) Les négociations se poursuivent avec Inter-Press Service, une agence de presse du tiers monde qui possède des organes d'information en Amérique latine et en Afrique et qui a des liens avec tous les pays en développement, ainsi qu'avec la Fondation asiatique de la presse et le Pool des agences de presse des pays non alignés. Ces négociations devraient permettre la réalisation d'une série de reportages bi-hebdomadaires au cours de la période allant de janvier à août 1981.

k) A partir du mois de juillet, le Service de la radio du Département de l'information réalisera 12 programmes radiophoniques d'une demi-heure consacrés aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables (6 en 1980 et 6 en 1981). Ces programmes seront réalisés en anglais, en français, en espagnol et en arabe. En outre, dans le cadre de son programme ordinaire, le Service enregistre des entretiens avec des experts et d'autres responsables dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

l) Le Service des moyens visuels du Département de l'information va entreprendre cet été la réalisation d'un court métrage d'animation sur l'énergie en coproduction avec la société cinématographique tchécoslovaque Krathy Films. Les coûts de production s'élèveront à 30 000 dollars, dont 20 000 dollars seront à la charge du programme d'information de la Conférence, le reste étant pris sur le budget ordinaire de la Division de la radio et des moyens visuels. Ce film sera réalisé en 35 mm, ce qui permettra sa distribution commerciale dans les salles de cinéma.

Dans la série "Vignettes", plusieurs courts métrages seront consacrés aux questions énergétiques. Deux d'entre eux intitulés "Heat from the Earth : Thermal Energy in New Zealand" (Le feu de la Terre : l'énergie géothermique en Nouvelle-Zélande) et "Las Gaviotas : TCDC in the making of windmills in Colombia" (Le projet Goéland : la CTPD et les éoliennes de Colombie) ont déjà été achevés et seront bientôt diffusés. Un nouveau film intitulé "Bridges across the South" (Entre le Sud et le Sud) qui porte sur la coopération technique entre pays en développement dans le monde entier, abordera entre autres les questions énergétiques.

Il est prévu de consacrer à la Conférence l'une des tables rondes du programme de télévision hebdomadaire de l'ONU intitulé "Chronique du monde".

Le Service des moyens visuels va également composer un panneau mural avec texte et photographies sur les thèmes de la Conférence, qui sera utilisé dans les écoles et autres établissements d'enseignement.

m) On a pris contact avec les directeurs des services d'information sur le développement des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, dans le cadre de leur coopération régulière avec le Département de l'information, en vue d'obtenir leur aide et leur appui pour attirer l'attention du public des pays membres sur la Conférence. /...

Programme d'information révisé^{xi}/

ACTIVITES

2. Il faudrait concevoir des activités de trois types : des activités internationales, des activités au niveau régional ou national et des activités fondées sur la coopération interorganisations dans le cadre du système international. Dans un certain nombre de cas, les activités effectuées à l'un des niveaux viendront appuyer les activités menées à un autre niveau ou seront exécutées en liaison avec ces dernières.

Activités internationales

Radio

3. Une série spéciale de programmes radiophoniques mensuels de 30 minutes sera entreprise à partir de juin 1980 et sera envoyée aux stations de radio de tous les Etats membres. Les programmes seront réalisés en anglais et traduits en français, en espagnol et en arabe. Au total, 12 programmes de 30 minutes seront réalisés et distribués.

Télévision et cinéma

4. La réalisation d'un court métrage d'animation sur l'énergie, en coopération avec la société cinématographique tchécoslovaque Krathy Films, commencera cet été et s'achèvera en 1981. Ce film sera réalisé en 35 mm, ce qui permettra sa projection dans les cinémas du monde entier; il pourra également être montré à des fins non commerciales dans les bibliothèques, les établissements d'enseignement et par les organisations non gouvernementales. C'est un projet de coopération semblable avec la société Krathy Films qui a permis la réalisation du film intitulé "Boom", lequel a été fort bien reçu et a remporté le prix du jury pour le cinéma d'animation lors du Festival cinématographique de Cannes en 1979. Une série de messages filmés pour la télévision concernant les questions énergétiques va être réalisée dans le cadre du budget ordinaire du Service des moyens visuels. La série d'émissions télévisées intitulée "Chronique du monde" comprendra également un reportage spécial sur l'énergie.

Communiqués de presse, fiches d'information et varia

5. Etant donné la nature particulière et le caractère périodique des informations sur l'énergie, la proposition initiale relative à un bulletin d'information en anglais, en français, en espagnol et en arabe a été abandonnée. Il a été décidé que des communiqués de presse périodiques, des notes destinées à la presse, des fiches d'information et des varia destinés à tel ou tel public, selon les circonstances, seraient plus utiles et auraient une plus grande influence. Ils devraient être réalisés en anglais, en français, en espagnol et en arabe.

^{xi}/ Etabli conjointement par le Département de la formation et le Secrétariat de la Conférence et examiné par le Comité interdépartemental de coordination (voir documents A/C.5/34/74 et A/34/7, Add.25).

Agences de presse et publications du tiers monde

6. Des fonds ont été réservés pour fournir un appui aux agences de presse du tiers monde et à un certain nombre de publications spécialisées. Il a été suggéré que des publications telles que L'énergie, publication bien connue dans le domaine de l'énergie et qui jouit d'un grand respect, reçoive une assistance en vue de l'élaboration d'un numéro spécial bilingue sur les thèmes de la Conférence, ainsi que d'articles portant spécialement sur la Conférence qui seront publiés pendant toute l'année. Inter-Press Service ainsi que d'autres agences de presse diffuseront des informations spéciales concernant la Conférence et, grâce à des fonds supplémentaires imputés sur le programme d'information de la Conférence, diffuseront des articles, des interviews et des varia sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, diffusion qui devra être très large, surtout dans les pays en développement.

Voyage d'étude précédant la Conférence

7. Il a été proposé qu'une série de voyages d'étude soit organisée, dont le point culminant sera un ensemble de réunions régionales d'information visant à donner aux journalistes une préparation en vue de la Conférence. Ces voyages d'étude donneraient aux représentants des moyens de communication des informations essentielles dont ils auront besoin pour rendre compte de la Conférence en connaissance de cause. (Cette nouvelle formule, qui consiste à organiser une réunion de préparation orientée au lieu d'une "rencontre" officielle à la Conférence même, va être mise à l'essai en vue de la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale.)

8. En ce qui concerne les agences de presse, les niveaux international et régional sont complémentaires. Les voyages d'étude et les rencontres régionales devront être organisés en coopération avec les commissions régionales. Le secrétariat de la Conférence donnera à la Division de l'information économique et sociale des informations concernant les régions et les pays qui utilisent des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et qui pourraient faire l'objet du voyage d'étude.

L'attention devra porter non seulement sur les aspects économiques de l'application des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, mais également sur les aspects sociologiques et culturels.

9. Le secrétariat de la Conférence accordera une attention particulière aux échanges interrégionaux d'informations au sujet des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

10. Comme l'indique le plan d'origine, il faudrait établir un fonds général pour les frais d'impression. Ce fonds devrait être utilisé, selon les besoins, soit pour la production de documents essentiels destinés à une distribution générale soit pour fournir un appui à des activités spécifiques régionales ou nationales.

11. Le programme d'information prévoit également l'élaboration par le Forum du développement et Earthscan, deux publications bien connues et jouissant d'un grand respect, d'un certain nombre de brochures et de suppléments.

/...

12. A l'origine, il était suggéré dans la proposition que l'on fournisse un appui aux activités des organisations non gouvernementales pertinentes, y compris les activités des bureaux de liaison des ONG à New York et à Genève ainsi qu'en ce qui concerne la documentation destinée aux groupes des ONG qui assisteront à la Conférence. Par conséquent, des fonds ont été réservés pour ces activités d'appui.

Activités régionales ou nationales

13. Une lettre a été envoyée aux commissions régionales et aux centres d'information des Nations Unies de par le monde afin d'annoncer que des ressources financières limitées seraient disponibles pour appuyer des activités d'information en vue de la Conférence. Les organismes régionaux se sont jusqu'à présent montrés vivement intéressés par la Conférence et ont formulé des propositions pratiques de projets destinés à satisfaire les besoins spécifiques de divers pays et de diverses régions.

Au niveau national

14. On a proposé de convoquer un colloque international sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui se tiendrait à Paris, les 23 et 24 octobre 1980, à l'occasion de la Journée mondiale d'information sur le développement. Ce colloque jouerait le rôle d'une tribune d'information, où l'accent serait mis sur les questions relatives à l'énergie et où l'attention des représentants des organes d'information non spécialisés serait appelée sur le thème de la Conférence. Ce colloque rassemblerait des personnalités éminentes dans ce domaine, tels que de hauts fonctionnaires gouvernementaux et des fonctionnaires de l'ONU, qui fourniraient aux rédacteurs économiques et autres journalistes des informations concernant l'énergie et les problèmes relatifs à l'énergie, ainsi que des économistes et des porte-parole du secteur privé, qui feraient office de groupe d'experts. Cette réunion, qui se tiendrait au siège de l'UNESCO rassemblerait de 10 à 15 experts et de 25 à 30 rédacteurs économiques provenant tant de pays développés que de pays en développement.

Activités fondées sur la coopération interorganisations

15. Les premières réunions du Groupe d'étude du Comité commun de l'information des Nations Unies auront lieu en février et en mars 1980, et des propositions plus précises devraient être présentées par les institutions. Un certain nombre d'institutions ont répondu très favorablement à l'idée de coopération, et les ressources qui ont été proposées à cet effet seront maintenues.

Auditoires

16. Le programme d'information doit s'adresser à trois auditoires différents, bien qu'apparentés. Le premier de ces auditoires est la communauté de l'"énergie", qui est déjà active dans ce domaine. La coopération avec des établissements tels que l'Université des Nations Unies permettra d'encourager les contacts avec ce groupe-cible. Le second auditoire est composé de représentants d'organes d'information, qui sont plus intéressés par la "politique de l'énergie" que les écrivains scientifiques spécialisés. Un flot constant d'informations et de documents de base

/...

devrait leur être fourni afin de leur faire prendre davantage conscience des relations existant entre le développement et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

17. Le troisième auditoire est le grand public à l'échelon mondial, qui est quotidiennement confronté avec des problèmes d'énergie et auquel il faudrait expliquer que les décisions prises lors de la Conférence concernent leur vie quotidienne. Le contact avec cet auditoire sera établi par l'intermédiaire des représentants des organes d'information et par le truchement d'organisations non gouvernementales; une collaboration étroite avec le fonctionnaire du secrétariat de la Conférence chargé des organisations non gouvernementales sera essentielle à cet égard.

18. En matière d'information, le facteur temps est essentiel. La Conférence vient après la réunion du Conseil mondial de l'alimentation, la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme et la onzième session extraordinaire de l'Assemblée générale, qui auront toutes leurs répercussions sur la Conférence et sur son programme d'information.

19. On a proposé que l'essentiel du programme d'information pour la Conférence soit réalisé lors de la période allant de septembre 1980 à mars 1981, en arguant qu'à cette époque les questions de fond sur lesquelles se penchera la Conférence auront pris forme.

Prévisions de dépenses

20. On trouvera ci-après la ventilation des dépenses pour le programme révisé :

	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>Total</u>
	(En dollars des Etats-Unis)		
A. Personnel supplémentaire du Département de l'information	62 800	86 600	149 400
D. Frais de voyage du personnel chargé de l'information	5 000	5 000	10 000
C. Voyages d'étude et rencontres	40 000	95 000	135 000
D. Programmes radiophoniques	21 900	23 200	45 100
E. Agences de presse du tiers monde et publications	15 000	24 900	39 900
F. <u>Earthscan/Forum du développement</u>	26 800	23 200	50 000
G. Activités régionales	60 000	30 000	90 000
H. Activités nationales	25 000	25 000	50 000
I. Activités interorganisations	5 000	10 000	15 000
J. Organisations non gouvernementales	1 000	15 000	16 000
K. Télévision et film	20 000	-	20 000
L. Frais d'imprimerie	5 000	5 000	10 000
II. Colloque de Paris	45 000	-	45 000
N. Autres projets spéciaux	7 400	17 200	24 600
TOTAL	<u>339 900</u>	<u>360 100</u>	<u>700 000</u>

ANNEXE III

Calendrier des activités préparatoires

A. Réunions des groupes techniques d'experts

<u>Groupe</u>	<u>Lieu de réunion</u>	<u>Date</u>
Energie géothermique	Siège de l'ONU	8 au 12 septembre 1980
Energie marine	Siège de l'ONU	22 au 26 septembre 1980
Energie éolienne	ONU/Genève	29 septembre au 3 octobre 1980
Schistes bitumineux et sables asphaltiques	ONU/Genève	20 au 24 septembre 1980
Biomasse	ONU/Genève	27 au 31 octobre 1980
Energie solaire	UNESCO/Paris	1er au 5 décembre 1980
Bois de chauffage et charbon de bois	FAO/Rome	15 au 19 décembre 1980
Energie hydraulique	Siège de l'ONU	5 au 9 janvier 1981

B. Réunions des présidents des groupes techniques d'experts

Lieu de réunion : Siège de l'ONU; Date : 16 au 27 mars 1980

C. Réunions des groupes spéciaux d'experts

<u>Groupe</u>	<u>Lieu de réunion</u>	<u>Date</u>
Stockage de l'énergie	Siège de l'ONU	3 au 7 novembre 1980
Financement	Siège de l'ONU	12 au 16 janvier 1981
Energie rurale	Centre des Nations Unies sur les établissements humains/Nairobi	26 au 30 janvier 1981
Transfert des techniques	Siège de l'ONU	Février 1981
Questions industrielles	ONUDI/Vienne	Février 1981
Echanges d'informations	Siège de l'ONU	2 au 6 février 1981

/...

D. Activités prévues par les Commissions économiques régionales

1. Commission économique pour l'Afrique

<u>Activité</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu de réunion</u>
Réunion inter-gouvernementale	27 au 31 octobre 1980	Addis Abeba (Ethiopie)
Réunion de groupes spéciaux d'experts sur : l'énergie hydraulique; l'énergie géothermique; le bois de chauffage, le charbon de bois et la biomasse	20 au 25 octobre 1980	Addis Abeba (Ethiopie)

2. Commission économique pour l'Europe

Séminaire sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, qui sera organisé à l'invitation du Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne	8 au 12 décembre 1980	République fédérale d'Allemagne
--	-----------------------	---------------------------------

3. Commission économique pour l'Amérique latine

Réunion des organismes internationaux d'Amérique latine et des Antilles concernés par les problèmes d'énergie, organisée par l'OLADE et la CEPAL	1980	
Deux réunions de groupes d'experts organisées par l'OLADE et la CEPAL - sujets à déterminer	1980	

4. Commission économique pour l'Asie occidentale

Séminaire/exposition, y compris examen des documents rédigés par des consultants au sujet de l'énergie solaire, de la biomasse, de l'énergie éolienne et de l'énergie géothermique	mars 1981	
--	-----------	--

/...

5. Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

<u>Activité</u>	<u>Date</u>	<u>Lieu de réunion</u>
Réunion intergouvernementale régionale		
Réunion d'un groupe d'experts sur l'énergie géothermique, organisée par le Gouvernement néo-zélandais	1980	Nouvelle-Zélande
Réunion d'un groupe d'experts sur le bois de chauffage et le charbon de bois, organisée par la FAO	1981	

E. Réunions organisées par d'autres organes, organisations et organismes du système des Nations Unies

Equipe spéciale inter-organisations sur les objectifs de développement à long terme (relations existant entre l'énergie, le développement, l'argent et les finances)	19 au 23 mai 1981	Siège de l'ONU
Réunion sur l'énergie et le développement rural, organisée par l'UNU et par le CNRS (France)	24 au 28 mai 1980	Bordeaux (France)
Groupe d'experts chargé de l'étude de faisabilité d'un système international d'information sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables (UNESCO)	11 au 13 juin 1980	UNESCO/Paris
Coopération technique entre pays en développement dans le domaine des techniques relatives à la biomasse (Chine et ONUDI)	juillet 1980	Chine

/...

Réunions des Secrétaires exécutifs des commissions régionales	7 et 8 juillet 1980	ONU/Genève
Réunions techniques concernant les combustibles et les produits chimiques extraits de la biomasse, organisées par le PNUE, l'UNESCO, l'International Cell Research Organization et l'Instituto Centro- Americano de investigación y tecnología industrial	4 au 8 août 1980	Antigua (Guatemala)
Analyse comparée des sources d'énergie, organisée par le PNUE	17 au 28 novembre 1980	Bonn (République fédérale d'Allemagne)
Réunion régionale pour l'Afrique organisée par le Commonwealth Science Council et par le secrétariat de la Conférence	Décembre 1980	Nairobi (Kenya)
Colloque international sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables organisé à l'occasion de la Journée mondiale d'information sur le développement par le Centre d'information des Nations Unies à Paris, le Département de l'infor- mation et le secrétariat de la Conférence	23 et 24 octobre 1980	UNESCO/France

ANNEXE IV

Mandat des groupes spéciaux d'experts

1. Le Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables a décidé de constituer six groupes spéciaux d'experts chargés de le conseiller sur les moyens les plus efficaces de faire en sorte que la Conférence soit à même d'examiner six questions qui concernent chacune des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, à savoir : le stockage de l'énergie, les problèmes de financement, les questions industrielles, les échanges d'informations, l'énergie rurale et le transfert des techniques; la Conférence respecterait ainsi pleinement les dispositions de la résolution 33/148 de l'Assemblée générale, en particulier celles énoncées aux alinéas c) à g) du paragraphe 4 du dispositif de cette résolution.
2. Les experts qui ont été appelés à faire partie de ces six groupes spéciaux seront choisis en fonction de leurs compétences dans le domaine examiné par chacun des groupes et sur la base d'une répartition géographique équitable.
3. Chaque groupe spécial doit tenir compte de toutes les activités préparatoires concernant la Conférence. Il devra porter une attention particulière aux travaux préparatoires en cours destinés aux huit groupes techniques d'experts, aux deux études spéciales, à la réunion des présidents des groupes techniques d'experts et des cinq autres groupes spéciaux. A cette fin, chaque groupe spécial devra, entre autres, étudier le mandat qui lui a été confié, les documents d'information, les rapports intérimaires des groupes techniques d'experts et, le cas échéant, leurs rapports définitifs, les conclusions des deux études spéciales et les rapports des autres groupes spéciaux.
4. Chaque groupe spécial tiendra une seule session qui durera cinq jours. Le secrétariat de la Conférence fera en sorte de mettre à leur disposition un jeu de documents d'information et l'ordre du jour de la session. Chaque expert sera prié d'élaborer une étude qui figurera éventuellement dans le rapport du groupe spécial. Un projet de rapport devra être achevé à la fin de cette session de cinq jours.
5. Des représentants des organismes, organes et institutions du système des Nations Unies intéressés seront invités d'une part à présenter des notes sur les questions relevant de leurs domaines de compétence propres qui seront soumises à l'examen des groupes spéciaux et d'autre part à participer aux réunions de ces derniers.
6. A sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale a approuvé l'allocation des crédits nécessaires pour la tenue des réunions des groupes spéciaux. Le nombre d'experts dans chaque groupe, la date approximative et le lieu probable des réunions sont les suivants :

/...

<u>Groupe d'experts</u>	<u>Nombre d'experts</u>	<u>Date approximative</u>	<u>Lieu</u>
Stockage de l'énergie	8	Novembre 1980	Siège de l'ONU
Financement	10	Janvier 1981	Siège de l'ONU
Energie rurale	12	Janvier 1981	Nairobi
Transfert des techniques	8	Février 1981	Siège de l'ONU
Questions industrielles	25	Février 1981	Vienne
Echanges d'informations	8	Février 1981	Siège de l'ONU

A. Stockage de l'énergie

7. Le Groupe spécial d'experts du stockage de l'énergie sera chargé d'examiner les besoins qui découlent en matière de stockage de l'énergie des techniques et applications qu'étudient les différents groupes techniques, en particulier ceux de l'énergie solaire, de l'énergie éolienne et de l'énergie hydraulique.

8. Le Groupe spécial passera en revue les différentes stratégies applicable afin de résoudre le problème des fluctuations diurnes et saisonnières d'une part de l'approvisionnement énergétique à partir des sources d'énergie renouvelables, et d'autre part de la demande. Ces stratégies sont notamment les suivantes :

a) En ce qui concerne les installations de production d'électricité reliées à un réseau, l'utilisation du potentiel de stockage du réseau même;

b) Le couplage de l'énergie éolienne et de l'énergie hydraulique afin de tirer parti des possibilités de stockage propres aux réservoirs hydrauliques et, dans certains cas, de la complémentarité de ces deux sources d'énergie du point de vue saisonnier;

c) Les possibilités qu'offrent certaines applications, qui, comme l'irrigation et le pompage de l'eau, ont un potentiel de stockage propre ou qui, comme la climatisation, coïncident avec des périodes d'approvisionnement maximum (d'énergie solaire en l'occurrence);

d) L'emploi de systèmes hybrides associant par exemple un générateur diesel à une source d'énergie éolienne ou solaire qui interviendrait de façon à réduire la consommation de combustible minimum.

9. Le Groupe spécial sera chargé également d'examiner les aspects technique et économique des systèmes de stockage d'énergie suivants :

a) Systèmes de stockage thermique, notamment de la chaleur sensible et de la chaleur latente;

b) Systèmes de stockage mécanique, notamment par pompage de l'eau, par air comprimé, par volant et par élastomères;

/...

- c) Systèmes de stockage par accumulateur électrochimique;
- d) Systèmes moteurs pour automobiles.

10. Le Groupe spécial devra examiner les possibilités techniques de mise au point de systèmes de stockage de l'énergie des types suivants :

a) Systèmes de stockage chimique binaire, faisant appel notamment aux hydrates et autres substances analogues (par exemple acide sulfurique et eau) et système de stockage par dissociation catalytique (par exemple anhydride sulfurique), également connu sous le nom de thermopompe chimique;

b) Systèmes électromagnétiques, notamment les systèmes de stockage à supraconduction;

c) Le système de stockage par l'hydrogène, qui permet de résoudre les problèmes des fluctuations tant de l'approvisionnement que de la demande d'énergie. En gros, ce système consiste à produire de l'hydrogène que l'on reconvertit par la suite en énergie électrique.

11. Le Groupe spécial tiendra spécialement compte des besoins particuliers des pays en développement dans ce domaine.

B. Financement

12. Le Groupe spécial d'experts de financement examinera la question du financement des activités nécessaires pour promouvoir la mise au point, la mise en valeur, l'exploitation et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Pour les différentes sources d'énergie, le financement porterait sur : la recherche-développement, les projets pilotes et l'enseignement et la formation. Le Groupe spécial étudiera la possibilité de faire appel à divers fonds des Nations Unies comme le Fonds intérimaire des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, le Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et le Fonds du PNUD pour l'énergie dont la création a été proposée, ainsi que la question de la reconstitution de ces fonds, notamment du Fonds du PNUD.

13. Parmi les questions dont le Groupe spécial sera saisi figurent notamment :

- a) Le rôle des politiques nationales de financement en matière d'énergie :
 - i) Planification et choix des priorités;
 - ii) Politique suivie en ce qui concerne les projets d'exploration, de production et de mise en valeur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
 - iii) Réglementation, imposition et avantages fiscaux;

/...

- b) Mesures visant à promouvoir le financement de projets par le biais d'une coopération tripartite :
- i) Financement traditionnel d'un projet énergétique réalisé par le secteur public avec la collaboration d'un deuxième partenaire ;
 - ii) L'adoption d'une approche intégrée en vue d'une mise en valeur par région géographique ou par secteur économique, ou pour la réalisation de programmes multinationaux, régionaux et sous-régionaux dans le tiers monde avec l'assistance d'un établissement financier;
- c) Mesures visant à promouvoir les projets en association :
- i) Entre deux gouvernements;
 - ii) Entre secteur privé et secteur public;
- d) Le rôle des établissements financiers et des banques :
- i) Le rôle des banques commerciales;
 - ii) Le rôle de la Banque mondiale;
 - iii) Le rôle des banques et des établissements financiers de développement, nationaux, régionaux et internationaux.

C. Questions industrielles

14. Le Groupe spécial des questions industrielles examinera les questions suivantes :

- a) L'énergie au service de l'industrie :
- i) La place actuelle et future des sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans l'industrie; les modes d'approvisionnement en énergie et les modes de développement qui en découlent;
 - ii) Le développement de petites industries et le développement agro-industriel eu égard notamment à l'emploi de sources d'énergie nouvelles et renouvelables surtout dans les régions rurales et éloignées;
 - iii) La diminution de la consommation énergétique de certaines entreprises industrielles par réutilisation des déchets (et l'utilisation de sources d'énergie nouvelles et renouvelables);
 - iv) Etudes de cas dans les pays tant développés qu'en développement sur l'utilisation industrielle des sources d'énergie nouvelles et renouvelables;

/...

b) L'industrie au service de la production d'énergie :

- i) L'expérience acquise dans la fabrication de matériels fonctionnant à partir des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, en particulier dans les pays en développement et perspectives d'avenir dans ce domaine;
- ii) Besoins financiers pour la fabrication de ces matériels dans les pays développés et en développement (d'ici la décennie 1990-2000);
- iii) Problèmes de fabrication locale, d'entretien et de fonctionnement;
- iv) Pièces détachées;
- v) Problèmes de normalisation des matériels;
- vi) Formation de techniciens locaux;

c) Problèmes institutionnels :

- i) Planification nationale de l'énergie dans la perspective du développement industriel;
- ii) La création et le rôle d'organismes nationaux chargés de questions relatives à l'énergie et à l'industrie et notamment des activités de recherche, de mise au point et d'exploitation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables;
- iii) L'organisation de systèmes de distribution et de consommation.

D. Echanges d'informations

15. Le Groupe spécial d'experts des échanges d'informations abordera l'étude de cette question compte tenu de la nécessité vitale de mettre sur pied un système d'information efficace sur lequel puissent s'appuyer l'élaboration de politiques et la prise de décisions administratives, le transfert des techniques, l'enseignement et la formation, et aussi le processus de rétroaction dont doivent se nourrir les activités opérationnelles de mise en valeur des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

16. Le Groupe spécial devrait centrer son attention sur les questions suivantes :

- a) Les besoins d'information des utilisateurs exerçant des fonctions d'élaboration des politiques, de recherche-développement, d'enseignement et de formation, de ceux qui participent au développement commercial et industriel et du grand public;

/...

b) Les sources, les systèmes et les services d'information existants susceptibles de répondre aux besoins des différents utilisateurs susmentionnés. Le Groupe étudiera notamment l'infrastructure des systèmes d'information au niveau national;

c) Les méthodes permettant d'améliorer l'accès à l'information et son utilisation, avec identification des domaines où tant les services d'information que les données font défaut;

d) Coûts et mécanismes de financement à prévoir pour répondre à la demande accrue de systèmes d'information et de services plus aisément accessibles, notamment dans les pays en développement.

17. Le Groupe spécial sera saisi des documents de base suivants :

a) Une étude de faisabilité de l'UNESCO sur la création d'un système international d'information sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables;

b) Une étude sur la constitution d'un réseau d'échanges d'informations techniques réalisée par le Bureau de la science et de la technique et l'Equipe spéciale interorganisations pour l'échange des informaticiens et le transfert des techniques;

c) Etudes sur les échanges d'informations réalisées par les pays pour leur propre usage ou pour le compte d'autres pays.

18. Le Groupe spécial sera également saisi de documents d'informations actuellement en cours d'élaboration portant sur les sujets suivants :

a) Identification des utilisateurs prioritaires qui actuellement ne disposent pas de services appropriés, des types de données nécessaires et des moyens de répondre à leurs besoins;

b) Examen des systèmes et des services d'information, dans ce domaine, au sein du système des Nations Unies susceptibles de fournir des renseignements utiles sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, et notamment moyens de les améliorer, mise en évidence des lacunes existantes, etc.;

c) Examen des systèmes et des services d'information dans ce domaine, hors du système des Nations Unies et moyens de les rendre plus rapidement accessibles aux utilisateurs, notamment ceux des pays en développement;

d) Coûts et mécanismes financiers à prévoir en vue de promouvoir l'utilisation, l'échange et la diffusion de données sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

/...

E. Energie rurale

19. Le Groupe d'experts de l'énergie rurale étudiera de façon approfondie les points suivants :

a) Estimation et analyse des habitudes présentes et futurés de consommation d'énergie en milieu rural pour les différents secteurs : ménages (cuisine, chauffage de l'eau et des locaux); agriculture (irrigation, séchage des récoltes, des fruits et des poissons); petites industries, notamment les industries agro-alimentaires; transports; éclairage; installations sanitaires (stérilisation, réfrigération); télécommunications, etc.; pour chacun des points ci-dessus, il sera tenu compte des préférences culturelles et sociales et les variations nationales et régionales seront mises en relief;

b) Evaluation des méthodes de collecte et d'analyse, de projection et de diffusion des données sur les besoins énergétiques du développement rural, des petites industries et industries agro-alimentaires, des ménages, des activités de transformation, etc.;

c) Collecte et analyse de données sur l'approvisionnement en énergie (bois de chauffage, déchets agricoles, traction animale, gaz, électricité, produits pétroliers, charbon, etc.) des zones rurales, données ventilées par source d'énergie et selon une perspective à court terme, à moyen terme et à long terme;

d) Evaluation de l'accessibilité et de la contribution potentielle des différentes sources d'énergie nouvelles et renouvelables - telles qu'elles ont été énumérées par la Conférence : énergie marine, énergie éolienne, énergie géothermique, énergie solaire, schistes bitumineux et sables asphaltiques, bois de chauffage et charbon de bois, biomasse et énergie hydraulique - à la satisfaction des besoins mentionnés au paragraphe 19 d) ci-dessus;

e) L'identification des principaux problèmes liés :

i) A la collecte et l'analyse des données sur la consommation;

ii) A la mise au point de systèmes viables d'approvisionnement énergétique dans les zones rurales;

iii) Aux aspects écologiques et à l'impact sur l'environnement de l'utilisation actuelle des différentes sources d'énergie dans les zones rurales (par exemple le déboisement et ses conséquences);

f) Les moyens efficaces de répondre aux besoins énergétiques ruraux notamment par l'approche intégrée, par l'adoption de cultures convertibles en énergie, par le réaménagement de la production énergétique, par l'emploi de certains matériels énergétiques, etc., compte tenu des variables économiques, sociales, culturelles et écologiques;

/...

g) Les facteurs institutionnels, sociaux et écologiques et les incidences, dans les zones rurales, de la fourniture, du transport, du stockage et de l'utilisation de l'énergie;

h) Les options politiques et les priorités en ce qui concerne : l'élaboration et l'application de stratégies viables de développement énergétique; l'intégration du facteur énergie dans les stratégies du développement rural; le financement; la création ou le renforcement d'institutions; la formation; la recherche-développement dans les domaines correspondants; le transfert de technologies appropriées; les échanges d'informations.

F. Transfert des techniques

20. Le Groupe d'experts du transfert des techniques étudiera le transfert systématique des connaissances nécessaires à la mise en oeuvre de techniques d'évaluation, de mise au point, d'exploitation (et de gestion) et d'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

21. Le Groupe étudiera quels moyens existent ou sont envisagés pour aider les pays en développement à acquérir les connaissances et les compétences techniques propres à favoriser l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables afin de déterminer si ces moyens sont adéquats. Le Groupe devra notamment examiner :

a) Quelles méthodes existent pour évaluer les techniques applicables aux sources d'énergie nouvelles et renouvelables;

b) Quels problèmes posent l'élaboration, l'évaluation et l'exécution de projets concernant les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Il s'agirait :

- i) De réaliser des études de rentabilité et de faisabilité;
- ii) D'élaborer les prescriptions techniques sur lesquelles se fonder pour l'évaluation et l'acquisition de l'équipement et du matériel;
- iii) De formuler des propositions visant à modifier ou adapter l'équipement et le matériel aux conditions locales;
- iv) D'évaluer les besoins en personnel qualifié et d'organiser la formation de ce personnel;
- v) D'élaborer des propositions concernant la programmation et l'exécution des travaux d'installation et de mise en service de l'équipement et du matériel;

c) Comment renforcer la capacité propre des pays en développement de mettre au point et adapter, dans la mesure où ils y ont intérêt, les techniques dont ils ont besoin, en matière de sources d'énergie nouvelles et renouvelables.

22. Le secrétariat de la Conférence fera établir à l'intention du Groupe d'experts :

a) Une étude sur l'expérience acquise par les pays en développement concernant le transfert des techniques en matière de sources d'énergie nouvelles et renouvelables;

b) Une étude de faisabilité sur la création de centres régionaux, destinés à faire l'épreuve et la démonstration, dans des conditions opérationnelles, d'installations de production et d'utilisation de l'énergie provenant de sources nouvelles et renouvelables;

c) Un rapport sur les moyens d'améliorer les modalités de coopération et, le cas échéant, d'appuyer les activités de recherche-développement en matière de sources d'énergie nouvelles et renouvelables;

d) Un rapport sur les moyens de définir et de satisfaire les besoins d'enseignement et de formation des pays en développement dans ce domaine;

e) Une étude des méthodes et des techniques actuellement disponibles pour évaluer les besoins nationaux en énergie (sous toutes ses formes) et pour élaborer des stratégies nationales destinées à les satisfaire (à court, à moyen et à long terme) et pour définir le rôle des sources d'énergie nouvelles et renouvelables.
